



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
Somme

## Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du mercredi 03 avril 2024

Le trois avril deux mille vingt-quatre à 16h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda -, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	75

DELIBERATION N° DE_2024_039
Aide aux communes remboursement ville de rue tourisme

Date de la convocation
21 mars 2024

Date d'affichage
21 mars 2024

VOTES
EXPRIMES : 63
POUR : 62
CONTRE : 1
ABSTENTIONS : 5
NPPV : 7

**Présents :** Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Madame Line BRUNEL (MOUFLERS), Monsieur Serge DUREUX (MACHIEL), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Monsieur

RF  
Préfecture de la Somme  
Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 08/04/2024  
080-200070936-DE\_2024\_039-DE

Monsieur Richard RENARD (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rachel WATTELED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

**Elus représentés ayant donné pouvoir** : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) représenté par Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Madame Maité BERON (DOMQUEUR) représentée par Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY) représentée par Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND) représenté par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Dany HAREUX (RUE) représentée par Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE) représenté par Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

**Absent(s)** : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTTHIEU), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTTHIEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Madame Laurence CROISSET (NOUVION), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE)

**Excusé(s)** : Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTTHIEU), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT)

**A été nommé(e) secrétaire** : Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

**Objet de la Délibération** : aide aux communes remboursement ville de rue tourisme

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre du 14 décembre 2016 intégrant la compétence tourisme,  
Vu les statuts de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre en leur version actualisée en date du 2 juillet 2019,  
Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 13 octobre 2017 dans lequel la charge transférée pour la Commune de Rue pour la compétence tourisme est arrêtée à la somme de 19 839 €,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 20 novembre 2017 adoptant le tableau des charges transférées adopté le 13 octobre 2017,  
Considérant l'état des frais de personnel engagés par la Commune de Rue pour l'exercice de la compétence tourisme pour l'année 2023 dont le montant est de 19 839 €,

RF Préfecture de la Somme  Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 08/04/2024 080-200070936-DE_2024_039-DE
---

Le conseil communautaire décide, à la majorité :

- de rembourser la somme de 27 254.91 € à la Commune de Rue, somme correspondante à 35 % des frais de personnel engagés par ladite commune pour la compétence tourisme pour l'année 2023,
- d'autoriser le président à signer tout document se rapportant à la présente délibération,
- de mandater le président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

### Résultats des votes

#### Pour : 62

Farcy Pascal représenté par Wallet Daniel  
Berthe Antoine  
Balesdent Bruno  
Patte Claude  
Bourgeois Thibaut  
Dufour Grégory  
Bordret Xavier représenté par Monflier Bernard  
Gamard Marcel  
Mouton Eric  
Cat René  
Doyer Mathieu  
Level Hervé  
Bouchez Franck  
Labry Jean Louis représenté par Patte Claude  
Gérard Olivier  
Beron Maïté représentée par Cat René  
Briet Damien  
Alexandre Isabelle  
Wallet Daniel  
Martin Jean Luc  
Baillet Alain  
Kraemer Eric  
Van Riek Onghena Marie José  
Dulys Jean-Claude  
Pruvot Jean Paul  
Carpentier Fabien  
Noël Frédéric  
Doublet Odile  
Delorme Véronique  
Merlin Marie Jeanne  
Delcourt Pierre  
Pecquet Jean Marie  
Parment Philippe  
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe  
Pierrin Philippe  
Hertault Claude  
Forestier Maurice  
Monflier Bernard  
Balsamo Martial  
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine  
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire  
Fourdinier Marie Claire  
Bourgeois Frédéric

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 08/04/2024

080-200070936-DE\_2024\_039-DE

Bost Patrick  
Thueux Jacky  
Magnier Annita représentée par Lepaysan Joanny  
Porquet Joël représenté par Thueux Jacky  
Lepaysan Joanny  
Richard Renard  
Wattebled Rachel  
Goesbier Francis représenté par Parment Philippe  
Martin Jocelyne  
Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne  
Farcy Joël  
Sauvage Laurent  
Riquet Michel suppléé par Henot Alain  
Poupart Patricia  
Soubry Patrick  
Lecerf Dominique  
Marcassin Daniel  
Canal Valérie-Anne  
Miannay Thierry

Contre : 1

Pley Olivier suppléé par Dureux Serge

Abstention : 5

Ducastel Mejri Sophie  
Louvet Gérard  
Jaméas Jean Jacques représenté par Conty José  
Conty José  
Boucart Jean-Charles

Ne prend/prennent pas part au vote : 7

Hareux Dany représentée par Ducastel Mejri Sophie  
Roucoux Annie représentée par Louvet Gérard  
Nester Paul  
Crépy Yves suppléé par Brunel Line  
Evrard Philippe  
Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard  
Crépin Maurice

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées.  
Transmis au représentant de l'Etat le :  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Claude HERTAULT



RF  
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 08/04/2024  
080-200070936-DE\_2024\_039-DE